

**Arrêté du 10 mars 1993 modifiant l'arrêté du 6 mars 1989 relatif à l'organisation du concours national de praticien hospitalier et l'examen des candidatures à la fonction de praticien associé.**

10/03/1993

***Voir dorénavant l'arrêté du 28 juin 1999 relatif à l'organisation du concours national de praticien des établissements publics de santé***